



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-UBALDE
MRC DE PORTNEUF**

Séance extraordinaire du conseil de la susdite municipalité tenue au lieu ordinaire, lundi le 31 mars 2014 à 19h00, à laquelle étaient présents ;

Monsieur Pierre Saint-Germain, maire,

Mesdames, Messieurs, Louise Magnan, Ghislain Matte, Guy Germain, Josée Martin, Sylvie Drouin et Annie Breau tous membres du conseil et formant quorum.

M. Serge Deraspe, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

Il est constaté que les avis aux fins de la tenue de la présente séance, ont été donnés à tous et à chacun des membres du conseil de la manière et dans les délais prévus par la loi.

RÉSOLUTION NO. 2014-03-73

MODIFICATION À L'ORDRE DU JOUR

Tous les membres du conseil étant présents à cette séance extraordinaire

Il est proposé par Mme Josée Martin
Et résolu unanimement

QUE les sujets suivants soient rajoutés à l'ordre du jour de l'avis de convocation:
-Dessau offre des services professionnels Avis technique modernisation des installations de pompage d'eaux usées - Société Saint-Vincent-de-Paul.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO. 2014-03-74

SSI : RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS

Il est proposé par Mme Louise Magnan
Et résolu unanimement :

QUE le conseil municipal de Saint-Ubalde approuve le rapport annuel d'activités du Service de la sécurité incendie pour l'année 2013 tel que complété par le chef pompier M.Serge Auger et qu'il soit transmis au Ministère de la Sécurité publique avec copie conforme à la MRC de Portneuf.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO. 2014-03-75

**DESSAU OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS / AVIS TECHNIQUE
POUR LA MODERNISATION DES INSTALLATIONS DE POMPAGE
D'EAUX USÉES**

Il est proposé par M. Guy Germain
Et résolu unanimement :

D'UNE PART,



QUE la Municipalité de Saint-Ubalde accepte la proposition de services professionnels datée du 14 mars 2014 présentée par Dessau concernant un avis technique pour la modernisation des installations de pompage d'eaux usées en autorisant la réalisation des activités 1- Vérification sommaires des équipements existants 2- Avis technique sommaire 3- Estimation préliminaire pour un montant totalisant 4,832.60 \$ taxes en sus.

ET D'AUTRE PART,

D'attendre le résultat des activités 1 à 3 avant de prendre une décision quant à la poursuite de ce mandat pour les Options A : Validation de la capacité des pompes 3,928.70 \$ taxes en sus et B : Aide financière 520.25 \$ taxes en sus

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO. 2014-03-76

SOCIÉTÉ SAINT-VINCENT-DE-PAUL/ACTIVITÉ DE FINANCEMENT

Il est proposé par M. Ghislain Matte
Et résolu unanimement :

QUE la Municipalité de Saint-Ubalde soit autorisée à acheter deux (2) billets à 50 \$ pour le souper d'activité de financement de la Société Saint-Vincent-de-Paul qui aura lieu le 11 avril 2014 à Saint-Casimir.

ADOPTÉE

Période questions

Aucune

RÉSOLUTION NO. 2014-03-77

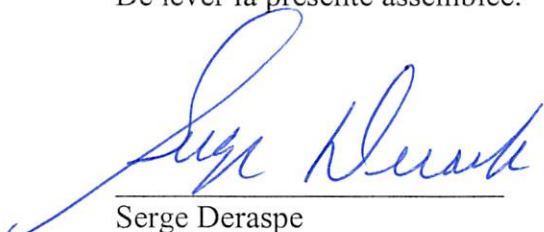
LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Les sujets inscrits dans l'avis de convocation et celui modifié ayant été discutés

Il est proposé par Mme Annie Breau
Et résolu unanimement :

De lever la présente assemblée.

ADOPTÉE


Serge Deraspe
Directeur général et secrétaire-trésorier


Pierre Saint-Germain
Maire